



Vœux de Réunification de la Bretagne votés par les municipalités en 2012

Aujourd'hui 14 décembre 2012, déjà **PLUS DU TIERS** des municipalités des **1491** communes de Bretagne se sont engagées pour la **réunification de la Bretagne**.

Nous en sommes à **621** vœux, motions, résolutions, actes de soutien, pour **507** communes dont, soit la municipalité a voté un vœu pendant plusieurs mandatures pour la réunification de la Bretagne, soit la com-com dont elle fait partie l'a fait, soit le maire au moins a signé la Charte des Elus pour la réunification de la Bretagne.

Pour information, derniers vœux ou résolutions votés en 2012, + vœux inconnus ou non répertoriés et découverts en 2012 : 34 (27 + 7)

56190 LE GUERNO, le 13/12/2012, vœu à l'unanimité des 10 présents ou représentés sur 14 élus. (maire Aline Sérazin)
56530 QUEVEN, le 06/12/2012, vœu à l'unanimité des 27 présents ou représentés sur 29 élus. (maire Marc Cozilis)
56520 GUIDEL, le 27/11/2012, vœu à l'unanimité des 29 présents ou représentés sur 33 élus. (maire François Aubertin)
29290 TREQUERGAT, le 07/11/2012, vœu à l'unanimité des 9 présents sur 10 élus. (maire ReunTrégueur)
29370 ELLIANT, le 12/10/2012, vœu à l'unanimité des 20 présents ou représentés sur 23 élus. (maire François Le Saux)
35520 MONTREUIL-LE-GAST, le 11/10/2012, vœu à l'unanimité des 18 élus. (maire Jean-Yves Billon)
22120 POMMERET, le 05/10/2012, Vœu par 12 pour et 4 abstentions, des 16 votants sur 18 élus. (maire Loïc Déron)
22290 LANLEFF, le 27/09/2012, vœu par 5 pour, 2 contre et 1 abstention des 8 votants sur 11 élus. (maire Maurice Goarin)
29140 SAINT-YVI, le 21/09/2012, vœu à l'unanimité des 16 votants sur 18 élus. (maire Jacques François)
22480 PEUMERIT-QUINTIN, le 26/07/2012, Vœu à l'unanimité des 7 votants sur 11 élus. (maire Robert Le Moigne)
22580 PLOUHA, le 26/07/2012, vœu par 22 pour, 1 contre et 1 abstention des 24 votants sur 27 élus. (maire Philippe Delsol, CG 22)
29870 LANDEDA, le 06/06/2012, vœu à l'unanimité des 22 élus présents ou représentés sur 22. (maire Christian Trégueur)
22310 PLUFUR, le 06/06/2012, motion à l'unanimité des 13 élus présents ou représentés sur 14. (maire Hervé Guélou)
29540 SPEZET, le 04/05/2012, vœu à l'unanimité des 14 élus présents sur 18. (maire Gilbert Nigen)
29470 LOPERHET, le 26/04/2012, résolution par 16 pour et 4 abstentions des 20 élus présents sur 21. (maire François Collec)
56130 NIVILLAC, le 06/04/2012, vœu par 18 pour et 1 contre des 19 élus présents sur 26. (maire Jean Thomas)
56540 KERNASCLEDEN, le 02/04/2012, vœu à l'unanimité des 11 élus. (maire Jean-Jacques Tromilin, CG 56)
56000 VANNES, le 30/03/2012, résolution, à l'unanimité moins 1 abstention des 43 élus. (maire David Robo)
22740 LEZARDRIEUX, le 29/03/2012, vœu à l'unanimité moins 1 abstention des 16 votants sur 17 élus. (maire Joseph Le Biller)
29860 PLABENNEC, le 28/03/2012, vœu à l'unanimité des 28 élus présents sur 29. (maire Jean-Luc Bleunven)
56630 LANGONNET, le 22/03/2012, vœu à l'unanimité moins 1 abstention des 14 élus présents sur 18. (maire Christian Derrien, CG 56)
29620 GUIMAËC, le 21/03/2012, vœu à l'unanimité moins 2 abstentions des 15 élus. (maire Georges Lostanleu)
29241 LOCQUIREC, le 08/03/2012, vœu à l'unanimité des 15 élus. (maire Gwénolé Guyomarc'h)
22610 KERBORS, le 08/03/2012, vœu à l'unanimité des 9 votants sur 11 élus. (maire Jean-François Le Bescond)
22610 PLEUBIAN, le 24/02/2012, vœu par 13 pour et 2 abstentions des 15 votants sur 23 élus. (maire Loïc Mahé)
22610 PLEUDANIEL, le 26/01/2012, vœu par 6 pour et 5 abstentions des 11 votants sur 14 élus. (maire Didier Rogard)
35140 GOSNE, le 26/01/2012, vœu à l'unanimité moins 2 abstentions des 17 élus présents sur 19. (maire Véronique Lepannetier-Ruffaut)

56330 PLUVIGNER, vœu le 21/01/2010,
22810 BELLE - ILE - EN - TERRE, le 08/01/2010,
56190 AMBON, le 18/12/2009, vœu à l'unanimité des 19 élus. (maire Bernard Audran)
22190 PLERIN, le 14/12/2009, vœu à l'unanimité moins 2 abstentions des 33 élus. (sénateur-maire Ronan Kerdraon)
22700 PERROS - GUIREC, le 20/11/2009,
56370 SARZEAU, le 16/11/2009, vœu par 27 pour et 2 contre des 29 élus. (maire David Lappartient)
56620 PONT-SCORFF, le 17/02/2003, vœu à l'unanimité des 21 élus présents sur 23. (maire Pierrik Nevannen, conseiller général)

C'est un bon début, mais nous sommes encore loin des 746 requises à minima sur les 1491 communes de Bretagne pour asseoir la **légitimité démocratique** à notre revendication, et pousser ou donner des ailes, suivant le cas, à nos **21 députés pro-réunification sur 37**.